

SÉANCE D'INFORMATION PUBLIQUE

Réfection de la rue Saint-Gervais à Couvet

Le Conseil communal de Val-de-Travers invite chaleureusement la population, et plus particulièrement les riverains et commerçants, à participer à une séance d'information publique relative aux futurs travaux de réfection de la rue Saint-Gervais à Couvet.

Cette rencontre permettra de présenter en détail le projet d'aménagement, le calendrier des opérations ainsi que l'ensemble des mesures d'organisation du chantier (gestion du trafic, accès et stationnement).

Nous vous donnons rendez-vous le
lundi 22 juin 2026 à 19 h 30 à la salle de spectacles de Couvet

Le Conseil communal ainsi que les responsables du projet se réunissent d'ores et déjà de votre présence et restent à votre disposition pour répondre à toutes vos questions lors de cette soirée. •

BÂCHAGE DES PILES DE BOIS

Dans certaines forêts, vous aurez peut-être remarqué depuis quelques semaines que certaines piles de troncs sont recouvertes d'un vaste filet blanc. En effet, le service communal des forêts teste cette année ce dispositif pour protéger le bois contre un petit insecte lignicole, le Scolyte liseré (Trypodendron lineatum).

Contrairement au Bostryche typographe (Ips typographus) qui s'attaque aux épicéas encore sur pied, et qui a fait des ravages dans nos forêts ces trois dernières années, le Scolyte liseré préfère les sapins et épicéas fraîchement coupés. Il y creuse des galeries sous l'écorce afin d'y pondre ses œufs. Les larves qui se développent dans le bois dégradent ensuite fortement ses qualités esthétiques et structurales, lui faisant perdre alors de sa valeur pour la construction ou l'industrie.

Le filet agit comme une barrière physique, il empêche les insectes d'atteindre les grumes (les troncs stockés) et limite leur reproduction. Cette méthode de protection est particulièrement intéressante car elle réduit les traitements chimiques tout en permettant de conserver le bois dans de bonnes conditions.

Ces installations font partie des efforts mis en place pour une gestion durable des forêts et pour préserver une ressource naturelle importante. Grâce à ce type de protection, les pertes de bois peuvent être limitées de manière plus écologique. •



MISES À L'ENQUÊTE

Les nouvelles mises à l'enquête publique sont à consulter au service de l'aménagement du territoire à Couvet. **Plus d'informations:** www.vdt.ch/page/mises-lenquete-publique

Adresses	Dates limites oppositions	Bien-fonds	Descriptions
Fleurier – rue de Belle-Roche 5	29.06.2026	1650	Aménagement des combles et création d'une lucarne
Travers – Côte Jean Grand 8	29.06.2026	2918	Agrandissement garage, fenêtres, balcon et clôtures

avis officiels

PHOTO ANIMALIÈRE

LYNX

Dans la pénombre se dissout l'ombre d'un silence. L'inaperçu cherchait sa définition : il est le fantôme de la forêt. Témoin de l'équilibre naturel, son existence demeure frêle. Première rencontre avec le lynx après 300 heures d'afût. •



© Photographie de Vincent Pezzatti

INFORMATIONS PRATIQUES

ARRÊTÉ DE CIRCULATION ROUTIÈRE – ABBAYE 2026

À l'occasion de la manifestation de l'Abbaye de Fleurier, qui a lieu du 27 au 29 juin 2026, des restrictions provisoires de la circulation sont prises, à savoir :

Du lundi 22 juin dès 17 h au mercredi 1^{er} juillet à 8 h :

- La circulation est interdite à tous les véhicules (signal OSR 2.01) « excepté riverains et station-service des Lerreux » dans les deux sens de la rue de la Place-d'Armes, depuis le passage à niveau du Stand jusqu'à l'intersection de la rue du Patinage ;
- Une déviation (signal OSR 4.34) est mise en place, via la H10, rue des Moulins, place du Marché, Grand'Rue, giratoire de la « Place-d'Armes » et vice-versa ;
- L'accès à l'entreprise « Vaucher Manufacture Fleurier S.A. », chemin du Righi 2, est autorisé jusqu'au jeudi soir qui précède la manifestation via le giratoire de la « Place-d'Armes », côté sud.

Du jeudi 25 juin dès 17 h au mercredi 1^{er} juillet à 8 h :

- La circulation est interdite à tous les véhicules (signal OSR 2.01) « excepté riverains » dans les deux sens de la rue de la Place-d'Armes, depuis le giratoire de la « Place-d'Armes » jusqu'au passage à niveau du Stand ;
- La circulation est interdite à tous les véhicules (signal OSR 2.01) « excepté riverains » de la rue du Pré ;
- L'accès à l'entreprise « Vaucher Manufacture Fleurier S.A. », chemin du Righi 2, est dévié par la rue de l'Industrie, la rue de Buttes, la rue Bussan et vice-versa.

Le stationnement est interdit, des deux côtés, (signal OSR 2.50), le samedi 27 juin dès 12 h jusqu'à la fin du cortège, sur les rues suivantes : avenue Daniel-Jeanrichard, avenue de la Gare, Grand'Rue, rue du Collège, rue de l'École d'Horlogerie, rue du Grenier, rue de la Promenade, rue du Jet-d'Eau et rue du Progrès.

Dans le cadre du cortège, la circulation sera perturbée le samedi 27 juin dès 14 h 30 jusqu'à la fin du défilé sur les rues suivantes : avenue Daniel-Jeanrichard, rue de l'École d'Horlogerie, rue de la Promenade, rue du Progrès, place du Marché, avenue de la Gare, rue du Jet-d'Eau, rue du Grenier et Grand'Rue.

Les véhicules stationnés sur la rue de la Promenade, rue du Collège et le long du hangar du service de défense incendie et de secours (rue du Collège 20), gênant la circulation et le cheminement des services de secours ou le bon déroulement de la manifestation, seront enlevés et mis en fourrière aux frais des contrevenants.

Les personnes se rendant à la manifestation sont priées de stationner selon les indications du service d'ordre le long des rues suivantes : rue du Patinage (excepté devant les immeubles n° 11, 13 et 15 de ladite rue), rue François-Jaques et rue des Petits-Clos.

L'avis de fermeture de la chaussée et l'arrêt de circulation sont disponibles sur www.val-de-travers.ch/page/arretes

FERMETURE DE L'ECOPOINT DE LONGEREUSE

L'Ecopoint de la Place Longereuse sera inaccessible du lundi 22 juin au mercredi 1^{er} juillet 2026. Durant cette période, les bennes à papier et carton seront déplacées de l'autre côté des rails de chemin de fer, rue du Collège 13 à Fleurier.

CONSEIL GÉNÉRAL DU 25 JUIN 2026

La prochaine séance du Conseil général de Val-de-Travers se tiendra le jeudi 25 juin 2026 à 19 h à Fleurier, salle Fleurisia.

L'invitation ainsi que les rapports sont disponibles sur notre site : www.vdt.ch/seances

Les séances sont publiques : venez nombreuses et nombreux participer à la vie politique de votre commune.

UBS KIDS CUP

Le mardi 9 et le mercredi 10 juin, ce ne sont pas moins de 1100 élèves provenant des années 3 à 11 qui se sont relayés sur le terrain d'espace-VAL pour participer à l'UBS Kids Cup. Ce projet d'envergure nationale vise à promouvoir l'activité physique chez les enfants et les jeunes âgés de 7 à 15 ans. Au programme : échauffement préparé par des élèves, sprint de 60m, saut en longueur et lancer de balle, le tout dans un esprit de compétition sain, marqué par le fair-play et l'encouragement mutuel. •

INFORMATIONS PRATIQUES

TRACÉ DU CORTÈGE DE LA FÊTE DE JEUNESSE DE COUVET

Les travaux sur la Grand-Rue auront un impact sur le cortège de la fête de la jeunesse qui se tiendra le vendredi 26 juin prochain à Couvet. Ainsi, le tracé a été modifié d'entente avec les organisateurs de l'événement. Cette année, les enfants suivront donc le parcours suivant pour éviter le chantier :

